



28 avril 2017

Le canton du Valais se dote d'une stratégie dans le domaine du gaz

(IVS).- Le Département de l'économie, de l'énergie et du territoire (DEET) publie sa Stratégie sectorielle « Gaz ». Cette stratégie précise le rôle du gaz (gaz naturel et biogaz) dans l'approvisionnement énergétique souhaité par le canton. Elle s'inscrit dans le cadre général de la « Stratégie Efficacité et approvisionnement en énergie » et s'ajoute aux deux stratégies sectorielles déjà publiées dans les domaines de l'énergie solaire photovoltaïque et de l'énergie éolienne.

Les réflexions relatives à la Stratégie sectorielle « Gaz » ont été amorcées en août 2014. Un groupe de travail a été formé pour réfléchir au rôle du gaz dans l'approvisionnement énergétique du canton. Il a notamment élaboré une première méthodologie relative au développement du réseau de gaz qui tient compte des opportunités technologiques en l'état actuel des connaissances. Cette méthodologie a été testée avec la collaboration de trois communes. Le Service de l'énergie et des forces hydrauliques (SEFH) a ensuite entrepris la rédaction de la stratégie sectorielle.

Cette stratégie précise le rôle du gaz (gaz naturel et biogaz) dans l'approvisionnement énergétique souhaité par le canton. Elle décrit la situation actuelle, examine et analyse les ressources physiques, l'intérêt technologique et le rôle futur du gaz en interaction avec les autres ressources et infrastructures énergétiques, fixe les objectifs à atteindre et énonce la stratégie envisagée par le canton.

L'enjeu majeur de la Stratégie sectorielle « Gaz » réside dans la limitation du développement du réseau de gaz pour contribuer aux objectifs fédéraux de politique énergétique et climatique. Ainsi, le développement du réseau de gaz, dont la motivation principale doit être la réduction de la consommation de mazout, ne doit pas prêter le développement de l'utilisation des énergies renouvelables et des rejets de chaleur.

Cette stratégie s'adresse avant tout aux communes, en raison de leur compétence en matière d'approvisionnement en énergie et de planification énergétique territoriale, et aux opérateurs gaziers, vu leur responsabilité dans la densification, l'extension et le démantèlement éventuel du réseau de gaz dans certains secteurs. Elle ne traite pas de la consommation de gaz des grands sites industriels qui suivent leur propre stratégie en lien avec les conditions cadres fédérales.

Le projet de stratégie a été remis aux opérateurs gaziers opérant sur le territoire cantonal pour avis et remarques. Bien qu'il existe des divergences d'opinions, dans les grandes lignes ces derniers ont adhéré à la démarche du canton.

Personnes de contact :

Jean-Michel Cina – 027 606 23 00
Joël Fournier, adjoint au SEFH - 027 606 31 21

